

# Règlement Championnats Académiques 2024 Montpellier et Toulouse

## Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Qualifications pour le Championnat d'Académie.....	2
Annexe des Championnats Académiques FFE.....	3
1. Introduction.....	3
2. Départementaux scolaires.....	3
2.1 Deux tournois séparés.....	3
2.2 Arbitrage et classement.....	3
2.3 Outils pour un appariement rapide et fluide.....	3
3. Finale Académique.....	4
3.1 Arbitrage.....	4
3.2 Noms des établissements.....	4
3.3 Optimiser le temps entre les appariements.....	4
3.4 Optimiser la remise des médailles et trophées.....	4

## 1. Introduction

Les Championnats de France scolaires FFE (écoles d'une part et collèges d'autre part) se déroulent en trois phases : une phase départementale organisée sous forme individuelle, mais avec un classement par établissements, une phase académique et une finale nationale. La finale nationale regroupe les établissements champions de leur académie représentés chacun par une équipe mixte de 8 joueurs (comprenant au moins 2 filles et 2 garçons à chaque match), avec 2 remplaçants possibles.

Les Championnats scolaires FFE des académies de Toulouse et de Montpellier sont organisés par la Ligue des Échecs d'Occitanie. Ils qualifient pour les finales des Championnats de France scolaires, des écoles d'une part, et des collèges d'autre part.

Le règlement est édicté par la Ligue, et ne fait que compléter et préciser le règlement national qui est disponible à cette adresse : <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=66> et uniquement pour les points qui sont du ressort de la Ligue.

## 2. Qualifications pour le Championnat d'Académie

Le Championnat Académique est un tournoi entre établissements scolaires (un tournoi pour les écoles, et un autre pour les collèges) représentés par une et une seule équipe mixte de 8 joueurs (possibilité d'avoir 2 remplaçants).

Sont qualifiés pour le Championnat Académique les établissements scolaires qui ont participé au Championnat départemental individuel (un pour les écoles et un autre pour les collèges) avec le nombre minimal de joueurs et joueuses (pour rappel 8 joueurs et joueuses, dont au moins 2 filles et 2 garçons), nommé **établissement complet**, et qui ont atteint les places qualificatives.

Les places qualificatives sont au nombre de : nombre d'**établissements complets** divisé par deux, arrondi à l'entier supérieur, avec au minimum les 3 premières places qualificatives, soit:

- 1 établissement complet: 1 place
- 2 établissements complets: 2 places
- 3 à 6 établissements complets: 3 places
- 7 à 8 établissements complets: 4 places
- 9 à 10 établissements complets : 5 places
- etc.

## **Annexe des Championnats Académiques FFE**

### **1. Introduction**

L'annexe reprend l'expérience de l'organisation des phases départementales et académiques, afin d'en améliorer la tenue, et ne contient que des recommandations.

Beaucoup de participants sont très jeunes (U8, U10 et U12 pour les écoles), ce qui demande une organisation qui soit la plus chronométrée possible, afin que l'arrivée et le départ puisse se faire dans des temps acceptables, et que le rythme d'enchaînement des matchs soit le plus fluide possible, afin de garder une concentration et un calme maximum des joueurs et joueuses.

### **2. Départementaux scolaires**

#### **2.1 Deux tournois séparés**

Écoliers et Collégiens étant des populations très différentes en terme de capacité de calme et concentration, il est préférable autant que possible que chacun des deux tournois soit joué séparément dans des salles différentes ou à des dates différentes.

#### **2.2 Arbitrage et classement**

Il est recommandé d'avoir un arbitre pour 20 écoliers, et 1 arbitre pour 40 collégiens. Rappel : les animateurs diplômés FFE sont habilités à arbitrer les scolaires.

Le classement final des établissements ne devrait faire apparaître que les places des établissements complets. Les établissements incomplets, donc non-qualifiables, ne devraient apparaître que comme participants indifférenciés.

#### **2.3 Outils pour un appariement rapide et fluide**

Il est fortement conseillé d'utiliser les programmes informatiques développés par Pascal Aubry (Ligue de Bretagne) pour formater les fichiers PAPI avec les noms exacts des établissements scolaires en lieu et place des noms des clubs.

Formatage des fichiers PAPI pour les scolaires : <https://echecs-bretagne.fr/node/2643>

Il est aussi fortement recommandé d'utiliser l'outil PAPI-WEB développé par le même Pascal Aubry, où chaque arbitre, muni idéalement d'une tablette (ou d'un smartphone, écran plus petit), pourra saisir les résultats directement et de manière décentralisé.

Note : Cet outils a permis de jouer 7 rondes à Perpignan 2023, avec 186 joueurs et 10 arbitres (championnat des écoles).

PAPI-WEB : <https://domloup.echecs35.fr/node/4102>

Ces outils ne sont disponibles que sous MS/Windows, se faire aider par un informaticien pour la mise en place.

### **3. Finale Académique**

#### **3.1 Arbitrage**

Il est recommandé d'avoir un arbitre principal pour chacun des deux tournois, et un arbitre dédié pour 1 match pour les écoles (où l'arbitrage est le plus sollicité), et un arbitre dédié pour 2 matchs pour les collèges.

#### **3.2 Noms des établissements**

Afin de faciliter la lecture des appariements des matchs par les joueurs, il est recommandé que les noms des équipes comportent le numéro du département, le nom de la ville et le nom de l'établissement.

#### **3.3 Optimiser le temps entre les appariements**

Chaque établissement a donné l'ordre de ses joueurs et remplaçants avant le début du Championnat, et une feuille référente ordonnée pour chacun est imprimée par l'arbitre, qui sera déplacée en bout des tables avant chaque match. Cette méthode permet à l'arbitre dédié d'effectuer un contrôle de l'ordre des joueurs à tout moment (se référer au règlement national pour les détails).

Pour accélérer l'enchaînement des rencontres il est recommandé de ne pas procéder à une impression à la machine de chaque feuille de match, mais de faire remplir des feuilles de match vides aux capitaines d'équipes, sous le contrôle de l'arbitre dédié.

L'arbitre dédié au match vérifie la conformité entre la feuille de match remplie par les capitaines et la feuille référente de l'établissement où sont ordonnés joueurs et remplaçants.

L'arbitre principal du tournoi ne rentre que les résultats des matchs dans son logiciel d'appariement, et stocke les feuilles de matchs dûment remplies et signées par les capitaines et l'arbitre dédié, les saisies des parties individuelles pouvant être réalisées après le tournoi, faisant ainsi gagner un temps extrêmement précieux à toute l'organisation.

On peut envisager l'utilisation de PAPI-WEB (cf 2.3) pour une saisie décentralisée des résultats des matchs directement par les arbitres dédiés, mais c'est moins nécessaires à ce stade, le nombre de matchs à gérer étant relativement faible par rapport à un départemental individuel.

### **3.4 Optimiser la remise des médailles et trophées**

Il est conseillé de remettre les médailles et lots communs à chaque participant directement sur les tables avant le début de la dernière ronde, afin d'optimiser le temps de la remise finale des prix qui pourra se concentrer sur les Podiums.